

**Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice logistique, session 2023, dans l'académie de GRENOBLE.**

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de GRENOBLE, au titre de l'année 2023 ;

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice logistique, au titre de l'année 2023, dans l'académie de GRENOBLE :

Monsieur NIGAY Jean-Florent, ingénieur d'études de classe normale, président, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur MORAND Christophe, agent contractuel équivalent technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, expert, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Lyon, Lyon.

Monsieur CELANT Antoine, ingénieur d'études de classe normale, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Madame GIRARD Valérie, ingénieure d'études de classe normale, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Madame MEYRIGNAC Claire, technicienne de recherche et de formation de classe normale, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Madame FOURQUET Anne Charlotte, assistante ingénieure, suppléante, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Fait à Grenoble, le 12 mai 2023

Pour le Président  
et par délégation

—  
La Directrice générale des services adjointe  
Directrice générale déléguée aux  
Ressources humaines, Santé, QVT

Carole Kada